

Froges

Judo

Salle des sports
311 Boulevard de la République
38190 Froges,

☎ 06 14 98 78 18

frogesjudo38@gmail.com

<https://frogesjudo38.sportsregions.fr>

Page Facebook : Froges judo

Fiche d'adhésion au club

Saison 2024-2025

Cours choisi (s) :

<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Photo (si compétiteur >8ans) <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Règlement <input type="checkbox"/> Droit à l'image	Cadre réservé à l'association
--	-------------------------------

Renseignements concernant l'adhérent

NOM PRENOM
Né(e) le .../.../..... à
Nationalité
N° de SS
Pour les anciens licenciés :
Grade (ceinture)

Adresse courrier

Nom des parents
(pour les mineurs et s'il est différent de celui de l'adhérent)
Adresse
CP
Ville
Adresse e-mail (en **majuscule**)

Téléphone

	Domicile	Portable	Travail
Adhérent			
Père			
Mère			

Le club a toujours besoin de bénévoles exerçant dans différents corps de métiers. Pourriez-vous nous indiquer votre profession ?

Pour les mineurs

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Représentant légal de l'enfant

Autorise celui-ci/celle-ci, à pratiquer le judo et à participer aux activités de Froges Judo pour la saison 2024-2025.

En cas d'urgence, et si les responsables du club n'arrivaient pas à me joindre, j'autorise par ailleurs pour mon enfant toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire.

A, le/..../.....

Signature

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Prise en charge par le club

Tout mineur doit être amené et récupéré sur le lieu de pratique, sauf autorisation expresse ci-dessous du responsable légal. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne se soit auparavant assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association. Le non respect de cette condition dégage la responsabilité de l'association pour tout accident qui surviendrait de ce fait.

Autorisation : (à rayer dans le cas contraire)

J'autorise mon enfant à se rendre aux séances d'entraînement et à en revenir seul. Je dégage l'association de tout accident qui pourrait survenir de ce fait.

Pour tous les adhérents

Catégories	<input type="checkbox"/> Baby Judo + Pré Judo <i>cours mardi et jeudi 17h-17h50 :</i>	147 € (3 chq de 49€)
	<input type="checkbox"/> Poussins Benjamins Minimes (2011 à 2017)	168 € (3 chq de 56€)
	<input type="checkbox"/> Cadet à Séniors <i>cours à 19h – 21h:</i>	189 € (3 chq de 63€)
	<input type="checkbox"/> Judo <input type="checkbox"/> Taïso <input type="checkbox"/> Self Défense	
	<input type="checkbox"/> Chèque de caution 20 € séparé de l'inscription (voir page 3)	

Souhaitez-vous faire un don pour aider à l'achat de nouveaux tapis ? non oui €

Chaque don est déductible d'impôts (demandez nous un reçu)

Règlement :

Espèce Carte Tadoo (60 €) N° Pass Région (30 €) N°+ code

Chèque Nom du signataire du chèque : Pass'sport (50€) N°

en 1 fois

en 3 fois (*encaissement : 1^{er} en septembre/octobre, 2^{ème} en novembre, 3^{ème} en janvier*)

Je joins à la présente fiche d'inscription : - le montant de l'adhésion,
- le certificat médical, de non contre-indication à la pratique du judo
à l'entraînement et en compétition (*la durée de validité d'un certificat médical est d'un an*).

Je certifie avoir été informé que les cotisations sont annuelles et qu'aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année, en dehors des cas prévus au règlement intérieur.

Je certifie avoir pris connaissance des statuts du club, et m'engage à les respecter.

J'ai également signé le formulaire « Droit à l'image »

A, le/..../.....

Signature de l'adhérent (*représentant légal pour les mineurs*)

Cotisation active ou passive ?

Nous vous demandons un chèque de caution d'un montant de **20€** séparé de l'inscription.

Vous avez deux possibilités :

- Cotisation active : vous vous engagez à participer aux activités diverses et variées que le club vous proposera afin d'aider financièrement à hauteur d'au moins 20€ par judoka. Par exemple, vente de divers objets (ticket tombola, photo, porte clef...), mais aussi au marché de Noël / feu d'artifice ...
Suite à cet engagement respecté, en fin de saison le chèque sera détruit. Si vous changez d'avis en cours d'année et ne participez pas le chèque sera encaissé.
- Cotisation passive : vous ne souhaitez pas participer à la vie du club pour faire ramener de l'argent c'est votre choix et nous le respectons.
On vous demandera une compensation de 20€ par judoka qui couvrira les frais des activités autres que les cours de judo de la saison : arbre de Noël, activités des mercredis (précédant les vacances scolaires), récompenses,
Le chèque de caution sera encaissé dans le mois de novembre avec la cotisation.

Nom :

Prénom :

- Cotisation active
- Cotisation passive

Nom du chèque :

N° du chèque :

Signature :